

Algérie

Accès des femmes aux postes de décision

Par : Aicha Kouadri

Quelques mots Femmes - Algérie

L'un des paradoxes algériens demeure la condition féminine. Le baccalauréat 2007 illustre, par exemple, la percée des filles, puisque plus de 60% des diplômés sont des filles. Des percées de ce type se confirment dans d'autres secteurs et du point de vue du dynamisme social les femmes paraissent plus disposées à assumer les mutations qui pourraient introduire le pays dans les espaces de développement et de citoyenneté. Malgré une rente pétrolière énorme, c'est pourtant le "mal développement", le marasme politique et l'appauvrissement culturel qui caractérisent la situation.

Virtuellement, les algériennes pourraient être ce que dit d'elles le stéréotype qui les accompagne, depuis la guerre de libération aux années de terreur : les femmes "les plus avancées du monde arabe". Le domaine public, les valeurs, la société sont pourtant violemment masculins, sous le diktat d'hommes qui faute d'instrument politique, voire de volonté, bricolent un système où l'argument religieux, le machisme et la course à l'argent tiennent lieu de projet de société. De manière criarde, l'Algérie est l'un de ces pays où le volontarisme politique armé des instruments qui ont fait leur preuve ailleurs : code de la famille égalitaire, quotas pour la participation politique, parité dans les postes dirigeants et socialement significatifs... donneraient aux algériennes les supports dont elles ont besoin pour affronter et surmonter les phénomènes sociologiques régressifs, dont les mentalités, qui accompagnent et rétro nourrissent l'échec de la transition démocratique dans ce pays. Or, ce volontarisme n'existe pas et tout le tapage fait ces deux ou trois dernières années sur le changement du statut des algériennes n'a été que réformatrice, de quelque impact social certes mais sans incidence sur le recul de l'inégalité, l'arbitraire, la marginalisation et la violence dont pâtissent les femmes.

L'article qui suit date de novembre 2006. L'auteur y relève entre autres que : l'accès "des femmes aux sphères de décision signifie à la fois un renouvellement important du personnel dirigeant et des approches

nouvelles dans la définition des politiques et dans les pratiques politiques. Elles sont souvent exclues des réseaux informels qui sont de réels lieux de cooptation", d'affectation de parcelles d'influences et postes de décisions politiques.

pour mediterraneas.org

Malika Abdelaziz

L'accès des femmes aux postes de décision

Mon intervention porte sur l'accès des femmes aux postes de décision en Algérie. Avant d'aborder ce thème, je vais donner un bref aperçu sur l'évolution de l'activité féminine.

Malgré une évolution positive, le taux d'activité des femmes en Algérie reste faible :

- 1996 : 13,2%
- 2002 : 18% et actuellement il est d'environ 20%. Cette constatation est cependant à nuancer du fait du manque de visibilité de la participation des femmes à l'activité économique. En effet, les statistiques ne saisissent pas une grande partie des femmes travailleuses non qualifiées notamment les travailleuses agricoles, les aides familiales, les travailleuses à domicile et celles qui sont dans l'informel. Aussi, l'emploi et le chômage féminin sont sous-estimés. Le volume de l'emploi féminin s'élève à 1.333.000. L'emploi féminin est passé de 11,6% des effectifs globaux en 1992 à plus de 20% en 2000. Il est majoritairement urbain et salarié. Les femmes salariées permanentes représentent en 2003 environ 52% contre 69,6% en 1996.

La catégorie employées et indépendantes est par contre passée de 12% en 1996 à 26% en 2003 soit un gain de 14 points. La question est de savoir s'il s'agit d'une restructuration de l'emploi féminin en faveur de l'entrepreneuriat féminin et donc d'une plus grande participation des femmes aux directions d'entreprises et aux professions libérales ou au contraire s'il s'agit de femmes activant à domicile ou dans le secteur informel et se déclarant indépendantes. Dans ce cas, on assiste à une plus grande précarisation de l'emploi féminin.

Le secteur de l'administration reste le secteur privilégié de l'emploi féminin (1996 : 61,3% des femmes travailleuses étaient occupées dans

l'administration. En 2003, elles n'étaient plus que 48,4%). Le taux de féminisation du secteur s'est cependant stabilisé autour de 26%.

La structure des qualifications de l'emploi féminin notamment dans l'administration est très positive. Plus de 50% des femmes qui travaillent en 2003 ont un niveau d'instruction secondaire (30,03%) et supérieure (24%).

La proportion des femmes cadres et cadres supérieures s'élève à plus de 40% de l'effectif féminin occupé. Concernant l'administration, l'encadrement féminin représente environ 32 % et la maîtrise 36,6%. Ces pourcentages sont significatifs de la forte féminisation de certaines professions à haute qualification telles que l'enseignement. (49 % environ), la santé (70%, médical et paramédical), magistrature (35%).

Cette percée des femmes dans les professions nécessitant une haute qualification ne doit pas masquer la faiblesse de leur présence dans les postes de décision politique, économique ou dans les fonctions supérieures de l'Etat laissées à la discrétion du gouvernement.

La forte qualification des femmes travailleuses ne s'est pas traduite dans les mêmes proportions au niveau des postes de décision aux plans politique, économique et administratif

Accès des femmes aux postes de décision

1. Au plan politique

Deux (02) femmes dirigent des partis politiques. L'une s'est présentée aux dernières élections présidentielles. Dans le domaine de la symbolique, c'est très important car cela ouvre la voie à une dynamique sociale consistant à accepter de plus en plus la présence des femmes en politique. Le nombre des militantes dans les partis politiques et les fonctions qu'elles y occupent ne sont pas connus. On ne peut les saisir qu'à travers leurs candidatures et leur accès aux mandats électifs.

▸ Accès des femmes aux mandats électifs :

Depuis les dernières élections législatives et locales (2002), les femmes présentes au Parlement sont au nombre de 31 (27 à l'Assemblée Populaire Nationale qui est la chambre basse et quatre (04) au Conseil de la nation ou Sénat). Elles représentent environ 6%. Au niveau des Assemblées Populaires Locales (AP W APC), on constate la même

sous-représentation (autour de 5 à 5,5%). Sur 6.373 candidates (APW - APC) seulement 264 ont été élues soit 4,2%.

↳ Participation des femmes aux hautes fonctions de l'Etat

* portefeuilles ministériels

La participation des femmes au gouvernement date des années 1980 (deux femmes avaient alors accédé aux postes de ministres). Depuis, leur nombre varie entre 2 et 5. En 2002, elles étaient 5, aujourd'hui, elles sont trois (1 ministre et 2 ministres déléguées).

* fonctions supérieures de l'Etat

Les femmes occupant des fonctions supérieures représentent environ 6% des cadres supérieurs soit environ 300. Au niveau du pouvoir judiciaire, elles sont au nombre de 1056 magistrats soit 35% de l'ensemble des magistrats. On dénombre 25 femmes magistrats à la Cour Suprême (sur 149 soit environ 17%) 6 femmes sont présidentes de sections.

Au Conseil d'Etat, elles sont 20 sur 49 soit 41%. La Présidente du Conseil d'Etat est une femme et 6 chambres sont présidées par des femmes. 29 femmes président des tribunaux, 83 femmes sont juges d'instruction. Une femme a été nommée Procureur Général.

Depuis 1999, des femmes ont été nommées à des postes de chargées de mission et de conseillères à la Présidence de la République. Une femme est Secrétaire générale du Ministère de la Santé depuis 2002. Deux femmes sont Chefs de Cabinet dans des cabinets ministériels. Des femmes également ont été nommées ambassadeurs. Elles étaient au nombre de 4, actuellement, elles sont 3 dont deux sont au niveau du MAE. Une femme est Directrice générale au MAE.

A partir de 1999, on enregistre également une nouvelle dynamique qui se traduit par une présence des femmes, certes timide mais qu'on peut considérer comme une ouverture, aux postes de responsabilité à un niveau opérationnel (au niveau des collectivités locales) qui les met en contact direct avec les populations. C'est ainsi qu'une femme est wali (préfet) d'autres sont secrétaires générales de wilaya et directrices de wilaya au niveau de l'exécutif.

Au niveau des services de police, une femme est commissaire divisionnaire, 10 sont commissaires principaux et 33 sont commissaires. 388 sont officiers de police.

2. Accès des femmes aux postes de décision au niveau des entreprises économiques :

Il existe très peu de données concernant l'encadrement féminin au niveau du secteur économique.

Concernant les postes de direction, on ne dispose que de données générales concernant les indépendantes et les employeuses qui représentent 26 % de l'emploi féminin.

Concernant le secteur économique public, les données sont également quasi-inexistantes. On peut cependant à titre d'exemple citer le secteur financier et bancaire où des femmes cadres marquent de plus en plus leur présence.

En 2001, une journée d'études sur la présence des femmes dans le secteur des finances a fait ressortir que :

- le taux de féminisation du Ministère des Finances d'élevait à 18 %.
- Malgré un niveau scolaire élevé (31 % ont un niveau universitaire et 39,5 % un niveau secondaire), très peu ont accès aux postes d'encadrement (4,5 % sont chef de bureau et chargées d'études) ou à des fonctions supérieures, (elles représentent 6,9 % soit 18 sur 260).

Au niveau des banques, on prendra la Banque Nationale Algérienne comme exemple car il s'agit de la banque qui dispose d'un réseau important et d'un portefeuille également important. La BNA emploie 1900 femmes environ dont 417 soit 22 % sont cadres. Les agents de maîtrise représentent 19%. Le nombre de femmes dans les postes d'encadrement s'élève à 65 soit 3,7 %. Il y a lieu de dire que le secteur bancaire a commencé à s'ouvrir à l'encadrement féminin à partir de la fin des années 1990 seulement.

En 2000, une femme a été nommée vice - gouverneur de la Banque Centrale après avoir occupé pendant longtemps le poste de directrice. C'est dire qu'il y a une avancée pour les femmes dans ce secteur mais elle reste timide.

Ces quelques indicateurs sur la participation des femmes aux sphères de décision montrent que l'inégalité est plus accentuée dans les postes de décision que dans l'emploi. Elle l'est encore plus dans les lieux de pouvoir (parlement- gouvernement et pouvoir judiciaire).

Les causes de cette sous- représentation des femmes au niveau des postes de décision sont nombreuses et multiples. On peut citer :

au niveau politique :

- l'ouverture récente du champ politique en Algérie,
- la faible présence des femmes au niveau des partis en tant que militantes, du fait de la difficulté de concilier le militantisme et la vie familiale et également de leur méfiance à l'égard des pratiques politiques. Elles préfèrent s'investir dans les associations.
- le système électoral qui ne les favorise pas.

D'autres obstacles empêchent les femmes d'accéder aux hautes fonctions de l'Etat et des entreprises . Il s'agit notamment :

- des contraintes liées aux fonctions supérieures notamment la disponibilité et la mobilité. Souvent elles sont contraintes de faire des choix : soit elles abandonnent toute perspective de carrière et s'excluent elles même des postes de décision, soit elles sacrifient leur vie familiale ou bien elles cumulent les charges et effectuent la double journée de travail.
- le conservatisme de la société, des partis politiques et de l'administration, car permettre un plus large accès des femmes aux sphères de décision signifie à la fois un renouvellement important du personnel dirigeant et des approches nouvelles dans la définition des politiques et dans les pratiques politiques.
- l'absence d'un système de cooptation adapté pour les femmes . Elles sont souvent exclues des réseaux informels qui sont de réels lieux de cooptation.

Perspectives :

Malgré la faible représentation des femmes aux différentes sphères de décision, les progrès sont incontestables. Ce qui paraît important, c'est que les femmes sont présentes dans la quasi-totalité des secteurs et en particulier ceux qui leur étaient traditionnellement fermés. Elles ne sont plus cantonnées dans les secteurs sociaux.

De plus, les progrès enregistrés en matière de scolarisation et de formation nous autorisent à émettre l'hypothèse de l'arrivée sur le marché du travail d'une main d'œuvre féminine importante et qualifiée.

Elle constituera un réel gisement de compétences et de savoir-faire en mesure de combler les déficits en qualifications de l'administration notamment locale.

L'entreprenariat féminin, aujourd'hui limité, est particulièrement actif et ouvre de nouvelles perspectives, particulièrement s'il est encouragé par des mesures de soutien telles que l'incitation financière, la formation, l'accompagnement etc.

Par ailleurs, l'ouverture économique et la mondialisation ouvriront aux femmes l'accès à de nouveaux types d'emplois liés aux nouvelles technologies et exigeant des qualifications et un savoir dont les femmes sont porteuses. De plus, ces types d'emplois ne sont pas traditionnellement associés aux hommes et leur occupation par les femmes se trouve ainsi facilitée.

Cependant, malgré les possibilités qui s'ouvrent aux femmes au niveau de l'encadrement leur accès aux postes de décision n'interviendra que s'il est soutenu par une stratégie féminine.

L'association des femmes cadres algériennes AFCARE a été créée en 1998 à l'époque où l'Algérie vivait une situation de profonds changements qui ouvrait la voie à de nouveaux équilibres sociaux permettant une meilleure intégration des femmes. Il est utile de signaler que c'est au cours des années 90 que les femmes ont investi les fonctions supérieures de l'Etat et le champ politique. et le domaine des associations.

L'association AFCARE, consciente du risque de remise en cause des acquis à ce niveau inscrit comme objectif principal d'œuvrer à la promotion des femmes en milieu professionnel et à leur accès aux postes de décision dans toutes les sphères de la vie publique.

Pour cela, elle lutte contre le plafond de verre qui freine l'accès des femmes aux postes de décision et contre le cantonnement des femmes dans les secteurs de la santé et de l'éducation. A cet effet, elle entreprend :

- des actions de sensibilisation par la promotion d'une image positive des femmes responsables,
- des actions de formation auprès des femmes travailleuses,
- la confection de fichiers de femmes cadres,
- la création de réseaux de femmes. L'association a inscrit également dans son programme des actions visant à améliorer la qualité de vie des

femmes et à créer les conditions pour concilier vie familiale et vie professionnelle.

Aicha KOUADRI

Présidente de l'Association des femmes cadres algériennes pour la revalorisation de l'encadrement (AFCARE)

El Prat de Llobregat, Barcelone.

Novembre 2006

28 agosto 2007